



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

PROGRAMME

EAU 2019 & CLIMAT 2024

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



PROTEGER LES CAPTAGES ET ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019 / 2024

— 2 —



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE



D-1 PROTÉGER LES CAPTAGES

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
**eau
seine
NORMANDIE**

D-1 Protéger les captages

- Études BAC (S80%)

Démarrage

- Comité de pilotage pour rassembler tous les acteurs
- **État zéro : diagnostic initial de la qualité des eaux - Obligatoire**

Etude AAC

- Délimitation hydrogéologique de l'AAC et vulnérabilité
- **Mise en place d'animation(s) pour les captages prioritaires et sensibles**
- Diagnostic multi-pression et socio-économique

Définition du PA

- Définition d'objectifs quantitatifs et qualitatifs sur la qualité de l'eau
- Définition des actions et outils à mobiliser

Mise en œuvre du PA

- Actions non agricoles : activités économiques
- Actions agricoles
- Stratégie foncière
- Suivi des actions & Evaluation
- **Suivi renforcé de la qualité des eaux**

COMITE DE PILOTAGE

ANIMATION

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-1 Protéger les captages

- Études préalables DUP si postérieures ou concomitantes avec délimitation du BAC (S80%)



Procédure administrative DUP plus aidée

- Travaux prescrits par DUP si engagés (MOe) dans les 5 ans après signature de l'arrêté

- Si travaux EP, EU, ANC ou AEP : conditions d'éligibilité et taux des aides de ces thématiques dans le 11^{ème} programme



- A noter : aide forfaitaire pour retrait ou neutralisation des cuves à fuel enterrées

- Acquisition foncière (S80%+A20%) uniquement dans le cadre d'une stratégie foncière

- Fin des aides au « zéro phyto » pour les collectivités

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



D-2 ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable

Aides aux études :

- Schéma AEP (S80%)
- Diagnostic AEP seul ou PGSSE seul (S50%)
- **Nouveau** : Diagnostic AEP avec PGSSE (S80%)
- Autres études spécifiques (S50%)

Aides aux travaux (S30%+A20% hors ZRR et S40% en ZRR)

- Sur la quantité
- **Nouveau** : réhabilitation de canalisations de distribution fuyardes mais uniquement en ZRR
- Sur la qualité
- Sur la sécurité

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable Critères d'éligibilité aux aides travaux

POUR LES TRAVAUX « CLASSIQUES » (hors travaux de limitation des pertes en eau en réseau de distribution)

- 1. Saisie SISPEA
- 2. Diagnostic engagé si le rendement de réseau insatisfaisant
- 3. DUP de tous les captages signés ou a minima dossier déposé en préfecture
- 4. Étude AAC engagée + 1 action préventive mise en œuvre

Sauf captages prélevant en eau superficielle



Prise en compte de la filière boue lors de la conception d'une UTEP

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable Critères d'éligibilité aux aides travaux

NOUVEAUTE : TRAVAUX DE LIMITATION DES PERTES EN EAU EN RESEAU DE DISTRIBUTION

1. Saisie SISPEA
2. Travaux en ZRR
3. Diagnostic ou schéma AEP < 10 ans + étude de gestion patrimoniale avec ICP > 40 + travaux en conformité avec les conclusions du diagnostic ou schéma
4. DUP de tous les captages signés ou a minima dossier déposé en préfecture
5. Étude AAC engagée + 1 action préventive mise en œuvre
Sauf captages prélevant en eau superficielle



Technologies innovantes de détection des fuites éligibles pour toutes communes

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable

Exceptions



Les conditionnalités s'appliquent aux captages abandonnés non rebouchés

L'ensemble des critères d'éligibilité (sauf SISPEA) **ne s'applique pas** pour :

- Les travaux de rebouchage ou de requalification des captages
- Les travaux de sécurisation des forages abandonnés mais ne pouvant être rebouchés **prélevant dans l'Albien**
- La pose de compteurs de sectorisation (aidée uniquement dans le cadre d'un diagnostic ou schéma AEP)

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

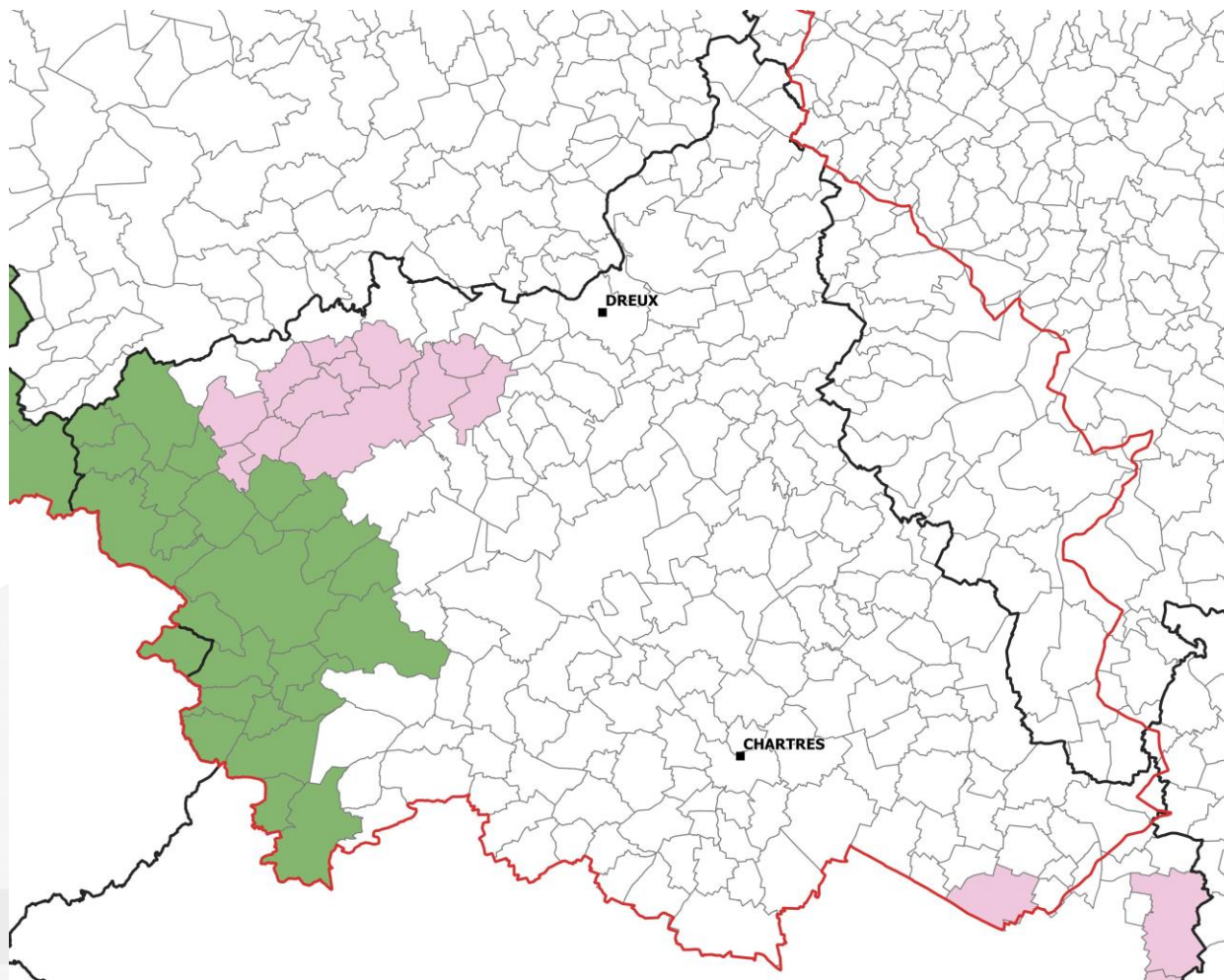
Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable ZRR dans l'Eure-et-Loir



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

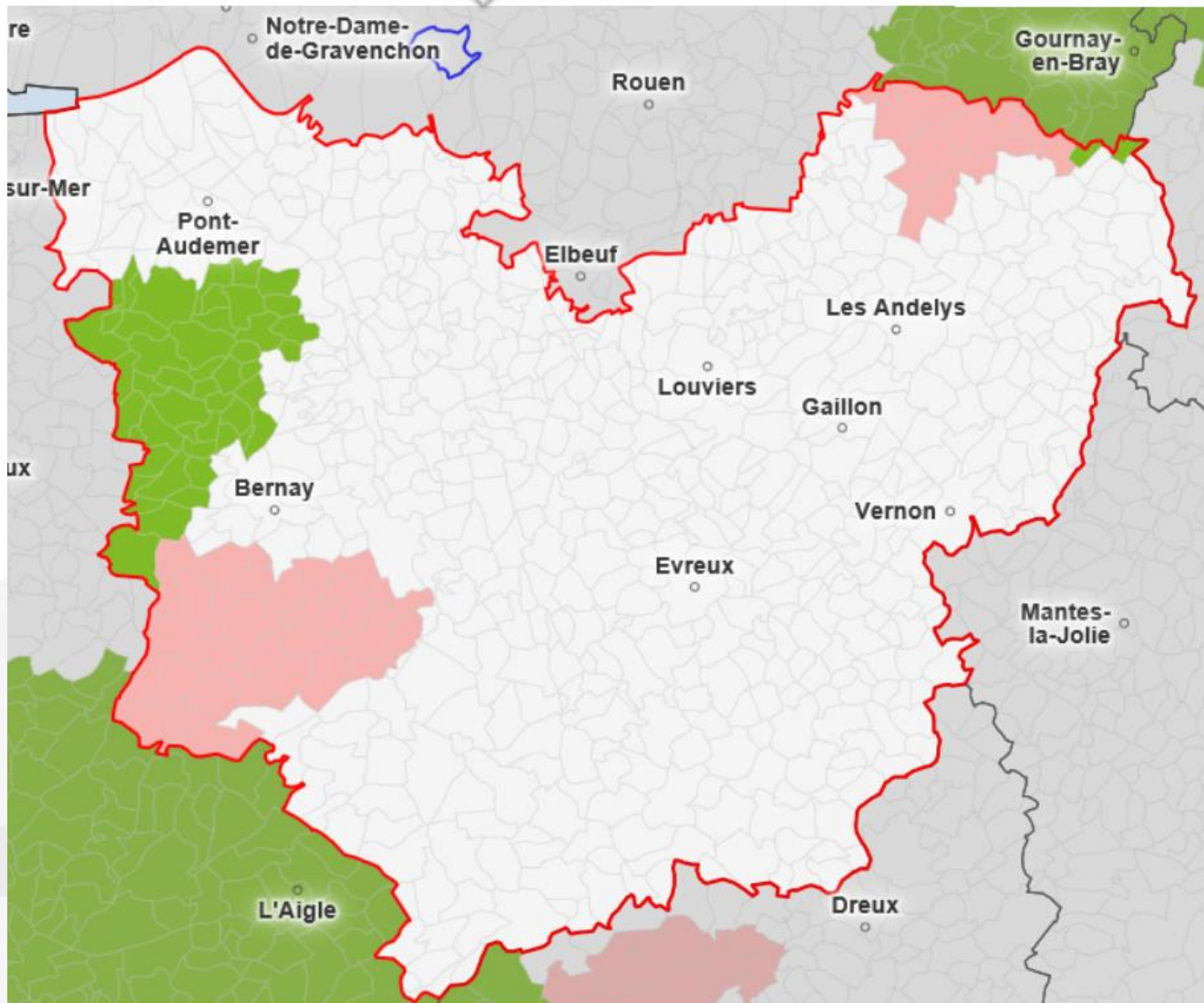
Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable ZRR dans l'Eure



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

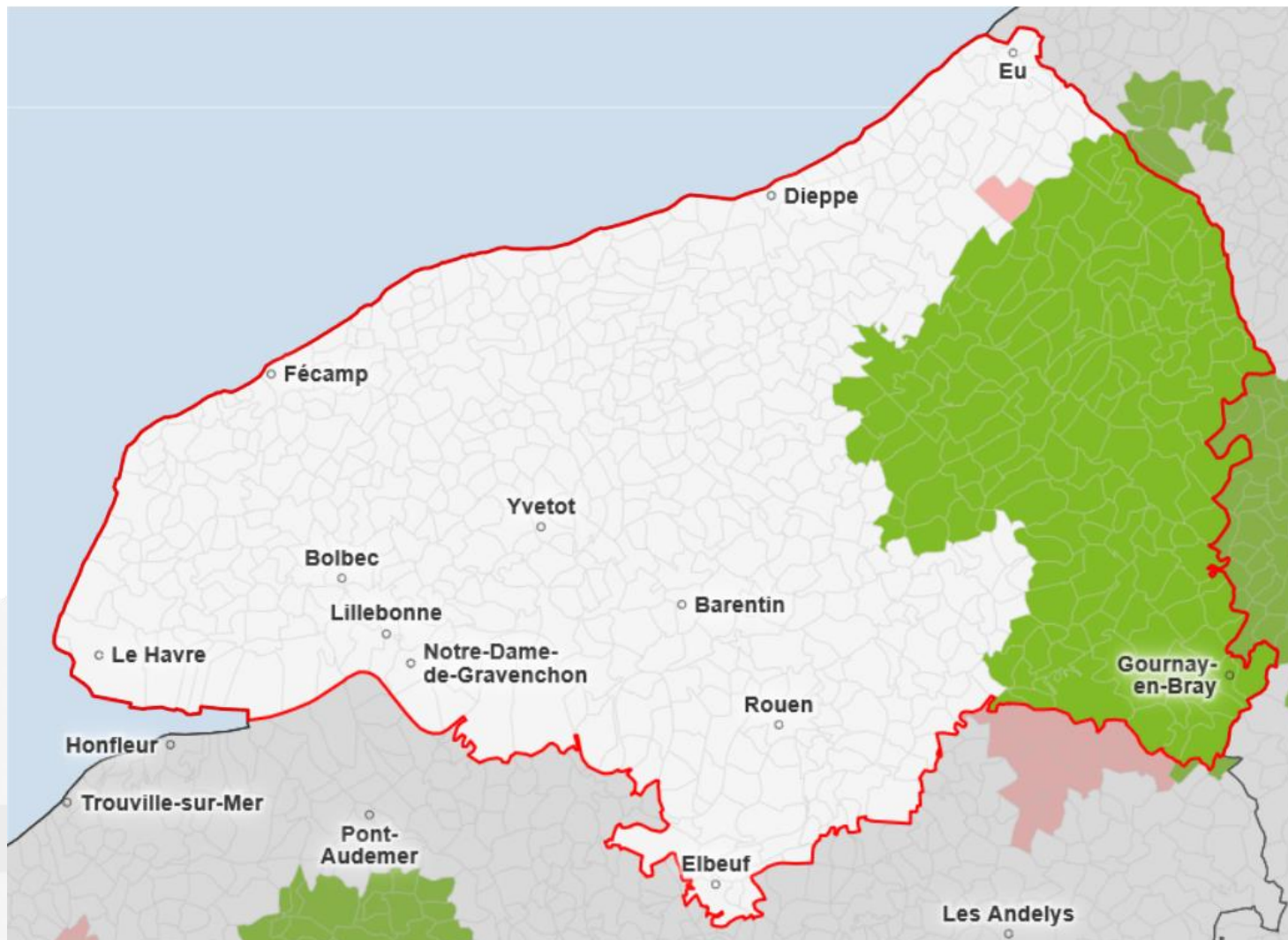
Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

D-2 Assurer l'approvisionnement en eau potable ZRR en Seine-Maritime



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE POUR L'EAU

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019 / 2024

— 14 —



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

ACTIONS AGRICOLES : 3 TYPES D'AIDES

➤ Etudes et accompagnement :

- études,
- expérimentations,
- dispositifs de suivi des pressions,
- accompagnement technique de l'exploitation (diagnostic et conseil),
- animation thématique

➤ Aides surfaciques :

- changements de pratiques/système à la parcelle ou à l'exploitation

➤ Aides aux investissements :

- Matériels permettant le changement de pratiques
- Aides aux filières



Aides agricoles = aides aux activités économiques

→ Nécessité de se conformer à l'encadrement communautaire

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



shutterstock.com • 27059197

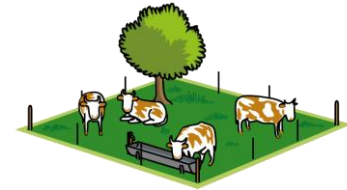
INC	Nature des travaux	Conditions	Taux	Prix de référence prix plafond
	Etude générales et expérimentation en agriculture, dont la connaissance de la biodiversité des sols	Lien avec territoires et enjeux prioritaires	S 80 %	Oui pour actions en régie *
	Dispositif de suivi des pressions (ex: reliquats azotés)	Territoire avec démarche territoriale dont l'objectif est la réduction des pressions.	S 80 %	Oui pour actions en régie *
	Communication, formation, sensibilisation sur les changements de pratiques et de systèmes	Lien avec territoires et enjeux prioritaires	S 80 %	Oui pour actions en régie *
	Animation thématique pour promouvoir les changements de pratiques ou de systèmes	Lien avec territoires et enjeux prioritaires Programme d'actions pluriannuel Animations « supra-locales »	S 80 %	Oui
	Accompagnement technique des exploitations agricoles (Diagnostics, Conseil individuel dans un cadre collectif)	Territoire avec démarche territoriale Pour le CICC : engagement de l'agriculteur dans un programme pluriannuel d'actions individuel + transmission des données techniques	S 80 %	Oui pour actions en régie * Ou prix plafond par expl. **
	Accompagnement technique à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre du plan Ecophyto II	Tout le bassin Objectifs chiffrés individuels et collectif de réduction d'utilisation de pesticides	S 70 %	




ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
normandie

AIDES SURFACIQUES



Nature des travaux	Conditions	Taux
Indemnités pour la conversion ou le maintien en agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> - Parcelles agricoles situées sur le bassin étant certifiées en Agriculture Biologique - Dans la limite de la 15^{ème} année de certification 	S Jusqu'au maximum autorisé par l'encadrement communautaire
Indemnités pour changement de pratiques ou de systèmes agricoles dans le cadre d'une démarche territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Parcelles (pour mesures localisées) ou exploitations agricoles (pour mesures système) situées en tout ou partie sur un territoire à enjeu avec démarche territoriale (PAEC) - Mesures avec bon niveau d'ambition en termes de réduction d'utilisation des pesticides. - Seules les 10 premières années d'engagement dans une mesure sont éligibles - sauf pour les mesures « herbe ». - Paiement pour Services Environnementaux 	

➔ **Intervention dans le cadre des PDRR** (Programme de Développement Rural Régionaux) via les DDT et l'ASP (Agence de Service et de Paiement)

➔ mais des interventions via d'autres régimes d'aides sont possibles notamment pour les PSE

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



NO	Nature des travaux	Conditions	Taux
—	Investissements liés à la production agricole primaire dans le cadre d'une démarche territoriale	Exploitations agricoles situées en tout ou partie sur un territoire avec démarche territoriale Investissement permettant de répondre aux enjeux définis sur le territoire considéré – dont les investissements pour favoriser le développement de productions agricoles BNI	S Jusqu'au maximum autorisé par l'encadrement communautaire
—	Aides aux boisements dans les territoires à enjeu	Parcelles agricoles situées en tout ou partie sur un territoire à enjeu	
—	Investissements liés à la production agricole primaire dans le cadre du plan ECOPHYTO II – dont agroforesterie	Tout le bassin Liste d'investissements éligibles + implantation de haies et de systèmes agroforestiers	S 40 %
—	Investissements liés à la transformation et la commercialisation de produits agricoles à bas niveau d'intrants	Liste de culture BNI éligibles Engagement : Atteindre au bout de 5 ans un objectif de 25% des surfaces BNI développées grâce au projet localisées dans les territoires à enjeu	

➔ Intervention dans le cadre des PDRR via les DDT et l'ASP
➔ mais des interventions via d'autres régimes d'aides sont possibles



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
**eau
seine**
NORMANDIE

NOUVEAUTE : INVESTISSEMENTS « FILIÈRES BNI »

Investissements liés à la transformation/commercialisation de produits agricoles à bas niveau d'intrants / CP1833

- **Eligibilité – champs d'application**
 - Lien avec les territoires et les enjeux prioritaires pour l'agence notamment en terme de surfaces en cultures BNI mises en place sur les territoires à enjeu ;
 - S'il existe une garantie de l'effet positif de l'investissement sur le développement ou le maintien de la filière et de sa cohérence avec l'état des lieux de la filière sur le territoire.
 - Priorité aux investissements des PME, mais des projets portés par les grandes entreprises pourront exceptionnellement être éligibles s'ils sont particulièrement ambitieux en terme de surfaces de cultures BNI développées sur les territoires
- **Taux**
 - S 40%



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

NOUVEAUTE : INVESTISSEMENTS « FILIÈRES BNI »

Investissements liés à la transformation/commercialisation de produits agricoles à bas niveau d'intrants / CP1833

- **Assiette**

- Seules les dépenses d'investissement sont éligibles (mobilier et immobilier)
- Le renouvellement à l'identique n'est pas éligible

- **Engagement**

- Atteindre au bout de 5 ans un objectif de 25% des surfaces de productions agricoles BNI développées grâce au projet localisées dans les territoires à enjeu
- Pendant 5 ans, réaliser et fournir annuellement un suivi de l'impact de l'investissement sur le développement de surfaces de production agricoles BNI notamment dans les territoires à enjeu, accompagné des contrats pluriannuels d'approvisionnement signés avec les producteurs des territoires à enjeu.

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

NOUVEAUTE : SOUTIEN AUX « PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX »

Indemnisation pour changement de pratiques ou de systèmes agricoles dans une démarche territoriale / CP1831

- Définition des PSE

- Paiement d'un **service environnemental rendu par un fournisseur à un bénéficiaire, visant à réduire la pression exercée sur les écosystèmes** ou améliorant leur fonctionnement

EFESE

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques



- Conditions pour l'Agence

- Ambitions : atteindre le **bon état**, les **normes de potabilisation** ou protéger **préventivement / inondations**
- Service **ambitieux** en termes de résultat
- Paiement **incitatif**
- Actions **multifonctionnelles**
- Importance de la **pérennisation**
- Certaines aides agence déjà proches des PSE : bio, ZH...

Dans le respect de l'encadrement communautaire

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



DIMINUER LES POLLUTIONS DIFFUSES DES MILIEUX AQUATIQUES – MAITRISE DU RUISSELLEMENT

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019 / 2024

— 22 —



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
**eau
seine**
NORMANDIE

Cadre préalable :

- **Sont aidées les actions qui contribuent :**
 - à lutter contre l'érosion des sols,
 - à maîtriser les flux d'eaux superficielles

—



- **pour limiter leurs impacts sur :**
 - les nappes souterraines
 - les milieux aquatiques et humides
 - la ressource en eau susceptible d'être utilisée pour l'eau potable
 - les zones d'usages sensibles à la pollution microbiologique.

—

—

—

—

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

- **Les actions s'inscrivent dans une démarche territoriale à l'échelle du bassin versant et sont précédées d'une étude qui précise les enjeux du territoire au regard des objectifs du SDAGE et le programme d'actions à mener.**

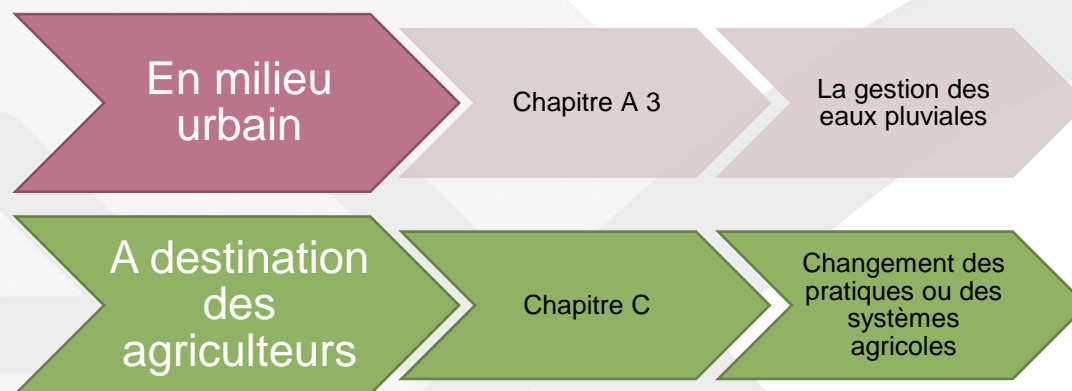


ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Concernant les compétences ; il faut noter :

- **Des actions à destination des collectivités locales, (syndicats d'eau, syndicats de Bv, Com Com, Agglo, ...) pour réduire les risques de ruissellement, d'érosion et de transferts des polluants.**
- **Pour les actions suivantes :**



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Encourager les solutions fondées sur la nature

➤ **Les aménagements avec des techniques végétales sont à privilégier**

- Les haies, talus, fascines, mares, ...
- Une dimension multifonctionnels ; perspective changement climatique, biodiversité - trame verte et bleue, sédimentation, infiltration des eaux, ...

➤ **Un taux de subvention qui est augmenté**

- Passage de 60 % (dans le 10^{ème} programme) à 80 %

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Encourager les solutions fondées sur la nature

➤ Une exigence :

- Pour des collectivités locales avec des compétences sur les documents d'urbanisme; prendre une délibération s'engageant à identifier les éléments de trame verte et bleue
- Dans les autres cas, s'engager à transmettre les éléments pour l'identification de trame verte et bleue :
 - à l'EPCI compétent en matière d'urbanisme
 - au service de l'État en charge du porter à connaissance en matière d'urbanisme
 - via l'observatoire BD CASTOR ; <http://bdcastor.fr/> sur Seine-Aval.



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

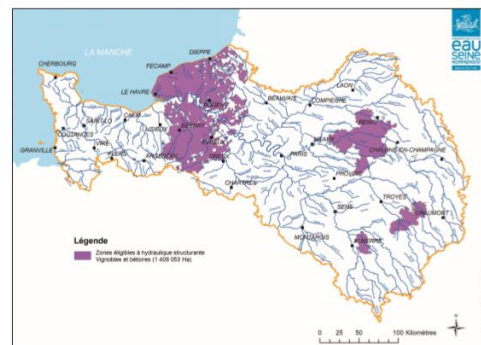
eau
seine
NORMANDIE

Encourager les solutions fondées sur la nature

- **Pour des ouvrages structurants, un programme d'ouvrages en hydraulique douce est obligatoirement à faire**

- **Un taux de subvention qui est similaire**

- Un zonage des interventions
- Mettre en œuvre, en complément, des aménagements en hydraulique douce.



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



ACQUISITION ET MAITRISE FONCIÈRE

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019 / 2024

— 28 —



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Développer une stratégie foncière

- **Toujours des modalités d'aide sur les acquisitions (avec portage, ...),**

- **Permettre aux collectivités, s'occupant de protéger la ressource en eau, intervenant sur la GEMA (préservation des zones humides) OU sur la PI (zones d'expansion des crues), en lien étroit avec des PLUi,**



De disposer d'un référentiel des zones stratégiques à 'conserver'

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Développer une stratégie foncière

- **Une aide foncière à hauteur de 80 % (étude foncière)**



Permettre d'identifier, de prioriser et conventionner les zones à préserver via :

- **Des Obligations Réelles Environnementales (ORE),**
- **Des servitudes,**
- **Des acquisitions.**

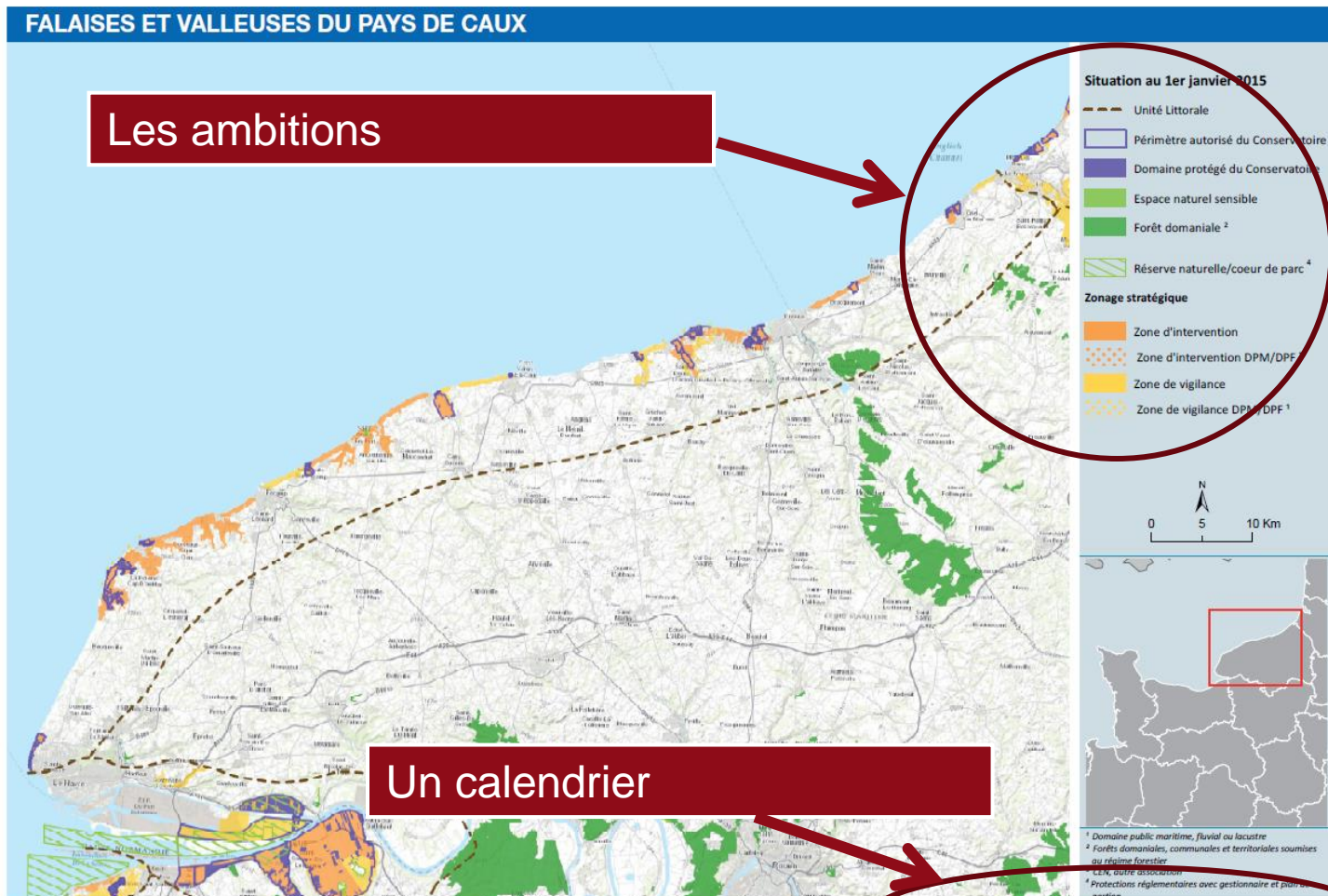
ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



Développer une stratégie foncière

➤ Exemple du Conservatoire du littoral





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau
seine
NORMANDIE**



PRÉVENIR LES INONDATIONS

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

PROGRAMME EAU & CLIMAT 2019 / 2024

— 32 —



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau
seine
NORMANDIE

Développer une culture du risque inondation

- **Des aides sur la connaissance du risque inondation jusqu'à 80 % (avec une réflexion globale, à l'échelle du BV)**
- **Des aides sur les études globales à jusqu'à 80 %**
- ⚠ **Des actions de communication et de sensibilisation à la culture du risque jusqu'à 80 %**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau